

en état d'être utile aux grands (1). L'honneur d'avoir produit le célèbre Guy de la Pape (2) suffirait seul à son éloge. Cet habile jurisconsulte nous apprend lui-même qu'il était lyonnais d'origine (3), mais on ne sait rien sur le lieu de sa naissance, malgré les conjectures de divers écrivains, conjectures faites en l'air et qui ne reposent sur aucun fondement.

Pierre de la Pape (4), oncle de Guy, était, en 1418, official de l'archevêque de Lyon, chantre de St-Nizier, et en même temps sacristain de l'église de Vienne. « J'ai entre les mains, dit le P. de Colonia, un titre authentique, du 3 octobre de cette année 1418, qui porte le nom et le sceau de Pierre de la Pape. Par cet acte, cet official ratifie la donation de la recluserie de St-Marcel faite au prêtre Jean Ponteillet, par Antoine Vassal, prieur de la Platière. Il fallait que cet official fut lui-même un habile jurisconsulte, puisque son neveu cite souvent ses conseils ou ses décisions, et qu'il en parle comme d'un homme profane dans la science du droit, apparemment canonique, qu'il professa ou qu'il pratiqua dans cette ville (5). »

La LXXXIV^e question de Guy de la Pape nous instruit d'une anecdote domestique, fort intéressante pour nous, et que nous ignorerions sans un de ces épisodes qu'il jette au milieu de son livre des *Décisions*. En 1415, il entendit prêcher dans Lyon St-Vincent Ferrier, qu'il appelle une des grandes lumières

(1) *Archives du Rhône*, tom. 11, pag. 157 et suiv.

(2) *Guido Papæ*, en latin; le véritable nom de notre auteur, comme l'observe Boucher d'Argis, est donc Guy de la Pape.

(3) « In patria lugdunensi, unde sum oriundus. » *Questio* DLII.

(4) Il était né à Lyon, en 1402, suivant le P. de Colonia, tom. 11, pag. 361; à St-Symphorien-d'Ozon, suivant la *Biog. univ.* Chorier et Nicéron. Dans ses notes sur le *Recueil* de Bretonnier, Boucher d'Argis adopte ce dernier sentiment.

(5) « Sed credo istud dictum Petri Papæ procedere in patria Lugduni, ubi ipse D. Petrus Papæ practicavit. » *Questio* CXVII.